

Groupement des Anciens du

CERN

Pensioners' Association

Bulletin No. 33

Automne/Autumn

2006

Ce Bulletin informe sur les activités du Comité du Groupement des Anciens du CERN et sur le travail des comités du CERN dans lesquels le GAC est représenté.

This Bulletin reports on the activities of the GAC Committee and on the work of the CERN committees in which GAC is represented.

Groupement des Anciens du CERN/GAC/ CERN Pensioners' Association

c/o Association du Personnel, CH1211 Genève 23/F01631 CERN CEDEX

Tél./Phone: +41/22 767 57 59, E-mail: groupe.gac@cern.ch

Site Internet du Groupement: <http://www.cern.ch/GAC/>

Site Internet de l'Association du personnel: <http://staffassoc.web.cern.ch/>

Si vous nous écrivez, n'oubliez pas de préciser votre nom, adresse, n° de téléphone, etc ...

If you write to us, please do not forget to quote your name, address, telephone number, etc...

TABLE DES MATIÈRES / CONTENTS

Quelques mots du Président / <i>Presidents' remarks</i>	3
Éditorial / <i>Editorial</i>	3
Activités du Comité / <i>Committee activities – elections</i>	4
Les Permanences / <i>Permanences</i>	6
Ceux qui nous ont quittés / <i>Obituary</i>	7
L'Assurance maladie / <i>The CERN Health Insurance Scheme CHIS</i>	8
La Caisse de Pensions / <i>The Pension Fund</i>	voir annexe
Groupe de travail du CCP sur la Garantie des Pensions / <i>SCC Working Group on Pension Guarantees</i>	9
Annexe: A propos des pensions. Un peu de tout	10
Annex: Concerning pensions: a survey	11

Membres du Comité du GAC au 1.1.2006 / *Members of the GAC Committee from 1.1.2006*

Philippe BERNARD (2006), Président / *President*
Horst WENNINGER (2007) Vice-Président/ *Vice-President*
Robert JACOB (2006), Trésorier / *Treasurer*
Stephan PICHLER (2006), Trésorier adjoint / *Assistant Treasurer*
Michel MATHIEU (2006), Secrétaire / *Secretary*
Jean-Claude GOUACHE (coopté) Secrétaire adjoint / *Assistant Secretary*

Membres du Comité, délégués auprès du Conseil de l'Association du personnel

Jean-François BARTHÉLEMY (2006) Observateur auprès de la Caisse de pension
Représentant auprès de la Commission de la protection juridique
François WITTGENSTEIN (2007) Observateur suppléant auprès de la Caisse de pensions
Représentant auprès de la Commission d'études actuarielles
Jean-Paul DISS (2007) Délégué auprès de la Caisse maladie
Pierre LAZEYRAS (2007) Délégué auprès de la Caisse maladie
Robert MUZELIER (2006) Suppléant auprès de la Caisse maladie
Représentant auprès de la Commission de la protection sociale
Edith DELUERMOZ (2007) Déléguée auprès du Groupe de travail sur la garantie des pensions
René BARTHELÉMY (2006) Chargé des permanences
Suppléant auprès du Groupe de travail sur la garantie des pensions
Représentant auprès de la Commission Hygiène et Sécurité
Carlo VANDONI (2006) Suppléant auprès du Groupe de travail sur la garantie des pensions
Représentant auprès de la Commission de la révision quinquennale
Jean-Marie THOMAS (2007) Rédaction du bulletin

Autres activités du Comité

Françoise BEETSCHEN-BUTTAY (2006) Chargée des permanences
Représentante du GAC auprès du Fonds d'entraide
Cynthia SHARP (2006) Chargée des permanences
Mario CESELLI (2007) Chargé des permanences
James ALLABY (2007) Chargé du site Web du GAC
Robert CAILLIAU (coopté) Expertise Web
Alain BURLET (2006) Suppléant auprès du Fonds d'entraide
Chargé des activités sociales et culturelles
Christian ROCHE (2007) Défense des pensions

QUELQUES MOTS DU PRÉSIDENT

(Original français)

Dans le bulletin de novembre 2005 j'écrivais « Si nous sommes sur la voie d'un bon compromis, nous devons néanmoins rester très vigilants jusqu'à la décision du Conseil du CERN. » Comme vous le savez, en fait nous avons supporté 79% de plus que nos partenaires sur l'effort de redressement de la Caisse et cela va se reproduire cette année. Il n'est pas question de l'accepter et nous avons fait et ferons le nécessaire pour obtenir une décision du TAOIT.

Dans ces conditions nous avons besoin d'un GAC avec une encore plus grande participation de pensionnés et de volontaires pour collaborer aux activités du Comité. Je suis sûr que vous ferez votre possible pour susciter des adhésions et des candidatures aux élections.

A notre prochain pot de Noël le 29 novembre, auquel je vous invite cordialement, nous pourrons faire le point sur les questions d'indexation des pensions.

PRESIDENT'S REMARKS

(Original French)

Philippe BERNARD

ÉDITORIAL *(Orig. Français)*

Encore un été de passé, et je reprends la plume, non sans une certaine nostalgie, pour m'entretenir quelques instants avec vous.

Nostalgie certes pour ceux qui nous ont quittés et pour qui il ne nous reste que le souvenir.

Nostalgie aussi pour tous ceux d'entre nous, et tous les autres de part le monde, qui luttent avec courage pour surmonter leur maladie et leurs conditions de vie. Merci à l'Uniqa et à la Caisse de pensions qui nous préservent du pire, et merci à nos collègues, actifs et retraités, qui « veillent au grain ».

Mais enfin il y a tous les autres, qui ont profité du soleil sur un corps « fit » sinon bronzé, parfois dans des pays lointains et passionnants et qui ont envie que cela continue.

Ce Bulletin va donc, comme d'habitude, donner la météo de nos prochaines conditions de vie : n'oubliez surtout pas de soutenir votre Comité quand il vous demandera de vous manifester.

EDITORIAL

Another summer passed, and I address once again, not without a certain nostalgia, a few words to you.

Nostalgia indeed for those who have left us, leaving us with only memories.

Sympathy also for all among you and elsewhere in the world who are fighting to overcome illness or their conditions of life. Our thanks go to UNIQA and the CHIS for their help and support, and to our colleagues active and retired, who 'keep a weather eye open' for us.

Finally there are all the others who have enjoyed sunshine on a healthy body, sometimes in distant and exotic places and who hope that this will continue.

This Bulletin will, as usual, give a 'weather forecast' for the near future. Above all, support our Committee when it asks you to demonstrate our solidarity.

Jean-Marie THOMAS

ACTIVITÉS DU COMITÉ

De mars à octobre 2006 (*orig. français*)

Le Comité comportait 22 membres suite aux élections de novembre 2005 et suite à la cooptation de R. Cailliau et J.-C. Gouache. Le Comité s'est réuni 6 fois durant la période couverte, avec une participation moyenne de 15 membres, sous la présidence de Philippe Bernard. Les points les plus importants traités par le Comité sont les suivants:

Activités statutaires: *Elections*

Nous devons statutairement procéder au renouvellement partiel du Comité, le mandat de 13 des 22 membres du Comité arrivant à échéance le 31 décembre 2006.

Il s'agissait de :

- Jean-François **BARTHELEMY**, Délégué auprès de la Caisse de pensions
- René **BARTHELEMY**, Chargé des permanences
- Françoise **BEETSCHEN-BUTTAY**, Chargée des permanences, Représentante au Fonds d'entraide
- Philippe **BERNARD**, Président du GAC
- Alain **BURLET**, Chargé des activités sociales et culturelles
- Robert **CAILLIAU**, Expert Web
- Jean-Claude **GOUACHE**, Secrétaire adjoint
- Michel **MATHIEU**, Secrétaire
- Robert **JACOB**, Trésorier
- Robert **MUZELIER**, Délégué au Conseil du personnel, Représentant auprès du CHIS [Caisse Maladie]
- Stephan **PICHLER**, Trésorier
- Cynthia **SHARP**, Chargée des permanences, Représentante au Fonds d'entraide
- Carlo **VANDONI**, Délégué au Conseil du personnel, Membre du groupe de travail sur la garantie des pensions

Le Comité les remercie pour leur aide lors des deux précédents exercices et pour certains d'entre eux pour les exercices antérieurs.

Nous n'avons pas cette année à renouveler les vérificateurs aux comptes, car leur mandat arrive à échéance à fin 2007.

Un appel à candidature a été envoyé. Nous avons reçu en retour 11 candidatures, ce qui permettra un bon fonctionnement du GAC et assurera à terme sa pérennité.

COMMITTEE ACTIVITIES

Marsh to October 2006

The Committee has 22 Members after the November 2005 elections and the co-opting of R. Cailliau and J.-C. Gouache. There were 6 meetings during the period covered by this Bulletin, with an average attendance of 15 Members, under the presidency of Philippe Bernard. The principal matters treated were:

Statutory Activities: *Elections*

The Statutes require the partial renewal of the Committee, as the mandates of 13 of the 22 Members will expire 31 December 2006.

Those concerned:

- Jean-François **BARTHELEMY**, delegate to the Pensions Fund
- René **BARTHELEMY**, permanences
- Françoise **BEETSCHEN-BUTTAY**, permanences, representative on the Fonds d'entraide
- Philippe **BERNARD**, GAC President
- Alain **BURLET**, social and Cultural activities
- Robert **CAILLIAU**, web expert
- Jean-Claude **GOUACHE**, assistant secretary
- Michel **MATHIEU**, secretary
- Robert **JACOB**, treasurer
- Robert **MUZELIER**, delegate to the Staff Association Council, representative at CHIS (Health Fund)
- Stephane **PICHLER**, treasurer
- Cynthia **SHARP**, permanences, representative on the Fonds d'entraide
- Carlo **VANDONI**, delegate to the Staff Association Council, member of the working group on pension guarantees

The Committee thanks them for their work during the previous two exercises and also certain of them for previous work.

As the mandates of the auditors of accounts will expire end 2007, no election to these posts is needed this year.

The call for candidates has been sent out. In response 11 candidates have come forward, enough to maintain the effectiveness of GAC and assure the future.

Assemblée générale du GAC

L'Assemblée Générale s'est tenue le 29 mars 2006 avec une participation de 300 membres présents et de 165 membres représentés. Vous avez reçu le compte-rendu de cette réunion.

Relations avec l'Association du personnel

Nos contacts avec l'Association ont, comme l'an passé, surtout porté sur les problèmes de notre fonds de pension. L'Association a défendu une stratégie de retour à l'équilibre de ce fonds essentielle pour garantir les pensions des retraités actuels et futurs tout en officialisant une indexation au coût de la vie au moins partielle de nos pensions.

Il aurait fallu en contre-partie admettre des sacrifices équivalents et équilibrés de la part des trois parties prenantes à notre Caisse de pensions : les retraités bénéficiaires, les actifs cotisants et les organisations (CERN et ESO). Comme vous le savez, cela n'a pas été le cas, les retraités supportant plus que leur part dans l'effort de redressement.

Notre Comité aurait pu approuver cette stratégie dans la mesure où l'effort financier aurait été équitablement partagé. Puisque cela n'a pas été le cas, un recours a été introduit auprès du Tribunal Administratif du BIT demandant que l'effort exigé des retraités soit réduit dans la même proportion qu'il l'a été pour les deux autres parties prenantes.

L'article de J-F. Barthélemy et F. Wittgenstein vous donne tous les renseignements à ce sujet.

Les autres exposés de nos délégués dans ce bulletin vous donnent les derniers renseignements sur l'état de notre assurance maladie et sur l'avancement du projet du Groupe de travail sur la garantie des pensions.

Relation avec les retraités présents et futurs

Il y a eu 5 permanences assurées par 3 membres du GAC pendant la période couverte, pour répondre aux questions touchant la retraite des futurs et nouveaux pensionnés ou à des retraités préoccupés par un problème particulier dans ce domaine. [Cf. l'article sur ce sujet]

Notre site Web dont J. Allaby a la charge est maintenant opérationnel. Nous remercions R. Cailliau pour l'aide précieuse qu'il a apportée à son développement.

L'adresse de notre site est:

<http://www.cern.ch/gac/>

La prochaine occasion de nous rencontrer sera notre pot de Noël programmé pour le mercredi 29 novembre à 16h 30. Vous avez déjà reçu l'invitation.

GAC General assembly

The General Assembly took place 29 March 2006 with 300 members present and 165 represented. The minutes of this meeting have been distributed to all members.

Relations with the Staff Association

As last year, our contacts with the Staff Association mostly dealt with pension Fund problems. The Association insisted on the need for a strategy leading to a return to the equilibrium of the Fund, essential to guarantee the pensions of present and future pensioners, and rendering official an (at least partial) indexation of our pensions according to the cost of living.

However some sacrifices will be necessary to an equitable degree by each of the three parties concerned in the finances of our Fund: the retirees drawing pensions, the contributing active members, and the contributing organizations (CERN and ESO). This, as you know, has not been the case, with the pensioners carrying more than their share of the burden of restoring the equilibrium of the Fund. Our Committee would have approved the strategy had the financial sacrifices been equitably shared. Since this was not so, an appeal has been lodged with the Administrative Tribunal of the ILO claiming that the sacrifice asked of pensioners should be reduced in the same proportion as in the case of the two contributing parties.

For an account of this matter, see the article of J-F Barthélemy and F. Wittgenstein.

Other articles by delegates in this Bulletin give information on our Health Insurance and on the Working group on pensions guarantees.

Relation with present and future pensioners

At the five permanences held during this period, three GAC members replied to questions concerning the retirement of present and future pensioners, sometimes from people preoccupied by particular problems – see the article devoted to the permanences.

Our web site with J. Allaby in charge is now in operation.

The address is:

<http://www.cern.ch/gac/>

You have received the invitation to our Christmas gathering on Wednesday 29 November at 16h30, our next chance to meet together

Jean-Claude GOUACHE

LA PERMANENCE

Mars à septembre 2006

Chaque premier mardi du mois, la Permanence est ouverte pour tous les bénéficiaires de la Caisse de Pensions et à ceux/celles qui approchent de la retraite.

Depuis la parution du bulletin n°32, au printemps de cette année, 25 collègues sont venus nous consulter.

La plupart des questions posées avaient trait à la fiscalité et aux remboursements de frais médicaux par UNIQA.

Il nous arrive parfois de recevoir une personne qui vient nous exposer de quelle façon elle a trouvé une solution à un problème. Il serait vraiment souhaitable que la Permanence devienne, grâce à ces échanges, un centre de renseignements utile à tous. Nous rappelons que les échanges sont individuels et confidentiels: aussi n'hésitez pas à venir nous rendre visite (même sans avoir de problème particulier!)

Les réunions de la Permanence sont annoncées dans le Bulletin de l'Association du personnel, qui paraît, comme le Bulletin CERN, chaque quinzaine.

L'équipe de la Permanence vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et surtout de garder la santé.

PERMANENCE

March to September 2006 (*orig. Fr.*)

Each first Tuesday of the month, the permanence welcomes pensioners and those approaching retirement.

Since the publication of Bulletin no. 32 last Spring, 25 colleagues have come to consult us

Most of the questions concerned financial matters and the reimbursement of medical expenses by UNIQA.

Sometimes a visitor comes to tell us how she or he has solved a problem. We strongly hope that the permanence, thanks to these exchanges, may become an information centre of use to everybody. We remind you all that discussions with us are individual and strictly confidential, so please don't hesitate to visit us, even if you have no particular problem.

Permanence sessions are announced in the Bulletin of the Staff Association, which appears like the CERN Bulletin, each fortnight.

The permanence team wishes you all a happy Christmas and new year and, above all, good health.

René BARTHELEMY, Françoise BEETSCHEN-BUTTAY, Mario CESELLI, Cynthia SHARP,

DIVERS

Notre collègue J.J. Perriraz nous a envoyé ce message humanitaire que nous vous répercutons:

ONG (ndlr: www.ingenieursdumonde.org) recherche pour la Tanzanie (Arusha) des bénévoles afin d'enseigner dans un atelier-école les techniques de construction et dépannages électroniques à des étudiants ayant des connaissances uniquement théoriques.

Bonnes notions d'anglais souhaitées afin de permettre un dialogue avec ces étudiants. L'ONG prend en charge les frais de déplacement et de séjour. Durée à convenir, minimum un mois.

Pour de plus amples renseignements, contacter <yves.ligier@bluewin.ch>

NGO (ndlr: www.ingenieursdumonde.org) is looking for benevolent teaching staff to teach to practical techniques of construction and repair of electronic equipment in a school-workshop in Arusha (Tanzania) to students with only theoretical knowledge.

To permit an efficient dialog with the students, a good knowledge of English is required. Transport, lodging and charges will be paid by the NGO.

The duration of teaching duties in Arusha shall be fixed to one month or more.

For more detailed information, please contact <yves.ligier@bluewin.ch>

CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

Nous avons appris avec tristesse le décès des anciens collègues dont les noms sont cités ci-dessous:

OBITUARY

We have learned with regret of the deaths of our former colleagues named below:

Henri BONNIN	ex-PS	25 février 2006
Claude FRAISSE	ex-MT	14 mars 2006
Yvon BRU	ex-TS	21 mars 2006
Georges BANUELOS	ex-MS	2 avril 2006
Gilbert PELVAT	ex-PS	27 avril 2006
Willy BRUGUIER	ex-ST	26 mai 2006
Finn SCHOU-OLSEN	ex-ADM	2 juin 2006
Charles BERTUZZI	ex-ST	10 juin 2006
Jean COMTE	ex-AT	15 juin 2006
Charles MÜLLER	ex-SB	4 juillet 2006
Giovanni BERARDI	ex-PS	9 juillet 2006
Mechthild DE CLAVE-BOUHABEN	ex-PE	13 juillet 2006
Paul TRARIEUX	ex-TIS	17 juillet 2006
Roy BERRIDGE	ex-EF	20 juillet 2006
André GAILLOUX	ex-ST	25 juillet 2006
Michel SPÖRLI	ex-ST	30 juillet 2006
Edmond John WATSON	ex-EP	1 ^{er} août 2006
Paul SCHWARZ	ex-ST	12 août 2006
Gaspard STRIGINI	ex-SB	12 août 2006
Bengt HEDIN	ex-PS	24 août 2006
Candido GUBIAN	ex-EP	26 août 2006
Jean-Pierre SCHEFFRE	ex-AB	17 septembre 2006
Jacques CHARON	ex-EST	24 septembre 2006
Denis CAZORLA	ex-SB	30 septembre 2006
Wolfgang SCHNELL	ex-SL	2 octobre 2006

ainsi que le décès d'autres bénéficiaires de la Caisse de Pensions:

and of the death of other beneficiaries of the Pension Fund:

Paule BESSON (veuve d'Emile, ex-ISR)	26 février 2006
Georgette JOURDAN (veuve de Jules, ex-ST)	27 février 2006
Angeles BUESO GIL (veuve de Julio MIDAL-MILEGO, ex-LEP)	25 mars 2006
Ana MENAZZI (veuve de Silvano, ex-SB)	12 avril 2006
Angele PERRET (veuve de René, ex-SB)	15 mai 2006
Marie-Louise CAND (veuve de Fernand, ex- ?)	1er octobre 2006

Au nom de tous les membres du GAC, le Comité adresse aux familles de ceux qui nous ont quittés ses sincères condoléances et les assure de sa chaleureuse sympathie.

On behalf of all members of GAC, the Committee sends its sincerest sympathy to the bereaved families.

Si vous désirez envoyer un mot de sympathie à la famille en deuil, et que vous ne connaissiez pas l'adresse, vous pouvez l'envoyer via la Caisse de pensions du CERN, qui possède l'adresse, mais n'est pas autorisée à la communiquer à des tiers.

If you wish to write a word of sympathy to the bereaved family you can send it via the CERN Pension Fund, which has the address but is not authorised to give it to third parties.

L'ASSURANCE MALADIE (CHIS = CERN Health Insurance Scheme)

(Original français)

Nous vous donnons ci-dessous les principales informations concernant notre régime d'assurance maladie (CHIS) et relatives au premier semestre de l'année 2006.

Modifications du règlement du CHIS : la mise en application de la nouvelle circulaire administrative no. 14 a entraîné quelques modifications du règlement du CHIS. Le règlement est à disposition sur le site Internet du CHIS. Signalons l'introduction de la notion de consolidation en matière de maladie ou d'accident professionnel : s'il s'avère qu'aucune amélioration de l'état du patient n'est à attendre d'un traitement ou d'une cure, ce traitement ou cette cure ne seront plus remboursés à 100% mais seront traités suivant le régime général. Notons également la suppression de la liste d'exclusion des conséquences médicales d'activités dangereuses, suivant en cela la LaMal (loi suisse sur l'assurance maladie) ; les victimes d'accidents liés à de telles activités seront remboursées de leurs frais médicaux, mais ne pourront pas prétendre à des indemnités d'invalidité.

Avenir du CHIS : le Conseil du CERN a décidé qu'une étude à ce sujet devait être effectuée au cours de l'année 2007 pour définir le mode de financement à long terme de notre régime d'assurance. La décision devrait être prise courant 2007. Comme nous l'avons déjà dit, pour 2007, le déficit prévu sera couvert par une augmentation de la franchise portée à 200-CHF et par une contribution égale de l'Organisation. Cette augmentation n'est prévue que pour 2007 ; il s'agit d'une mesure provisoire dans l'attente du mode de financement à long terme.

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) : un EHPAD est en construction à Ornex ; nous attendons l'envoi d'un projet de convention qui nous assurerait la possibilité de disposer de cinq lits dans cet établissement à partir de 2008. Ceci est particulièrement intéressant vu les difficultés d'admission dans les établissements de ce genre dans la région franco-genevoise.

Conventions : la nouvelle convention avec les HUG est appliquée, quoique non encore signée. En ce qui concerne l'Hôpital de la Tour aucune décision au sujet du renouvellement de notre convention n'a été prise à l'heure actuelle pour 2007. Les conventions actuelles avec la Clinique Générale Beaulieu et La Lignière seront valables en 2007, les autres sont à renégocier.

THE CERN HEALTH INSURANCE SCHEME (CHIS)

(Original French)

We report here on the main developments during the first half of 2006 affecting our health insurance scheme (CHIS).

Changes to the CHIS rules: the application of the new administration circular no.14 has meant some modifications to the CHIS rules. Firstly, the matter of 'consolidation' in the event of professional illness or accident: when no improvement in the patient's condition can be expected from a treatment or a cure, the relevant expenses will no longer be reimbursed at 100% but at the normal rate. Also, following the Swiss law concerning health insurance 'LaMal', the list of 'exclusions from medical consequences of dangerous (hazardous?) activities' will be suppressed: victims of such accidents will be reimbursed for their medical expenses, but will not be able to claim invalidity indemnities.

CHIS in the future: The CERN Council has decided that a study will be carried out to establish how CHIS will be financed in the long term. The decision should be made during 2007. As we have already pointed out, for 2007, the foreseen deficit will be covered by an increased franchise' of 200 CHF and by an equal contribution by the Organisation. This increase is planned only for 2007 as a temporary measure until the decision on long-term financing is taken.

Establishment of a hostel for older dependent persons: such an establishment (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)) is under construction in Ornex: a draft convention will be transmitted which would give us the use of five beds in this establishment as from 2008. This is particularly interesting in view of the difficulty in gaining admission to such establishments in the local Geneva and French areas.

Conventions: the new agreement with the Cantonal Hospital is in use if not yet signed. As for the Hospital de la Tour, no decision on the renewal of our agreement for 2007 has yet been taken. The current agreements with the Clinique Générale Beaulieu and La Lignière will remain in force for 2007; the others are to be renegotiated.

Statistiques du premier semestre 2006 : les statistiques communiquées par UNIQA montrent une diminution sensible des frais d'hospitalisation par rapport à la période correspondante de 2005, sans doute une fluctuation statistique, mais une augmentation des honoraires de médecins de plus de 10%. Celle-ci est attribuée par UNIQA à l'utilisation bien comprise du Tarmed par les médecins genevois. Globalement nous observons une diminution des remboursements de 1,4% par rapport au 1er semestre 2005 et une augmentation de 4,1% par rapport la même période de 2004.

UNIQA : UNIQA a mis en service un nouveau système informatique dont la mise en œuvre s'est avérée plus difficile que prévue. Ceci s'est traduit par des retards allant jusqu'à 4 ou 5 semaines dans les remboursements. Il semble que la situation soit maintenant en voie de normalisation.

Statistics for the first half of 2006: UNIQA statistics indicate an appreciable reduction in hospitalisation costs compared with the same period in 2006, maybe a statistical fluctuation, but with an increase in Doctors' fees of 10%. This is attributed by UNIQA to the general use of TARMED by Genevese doctors. Overall we see a reduction in reimbursements of 1,4% compared with the same period in 2006, and an increase of 4,1% compared with the first semester in 2004.

UNIQA: UNIQA has brought into use a new informatics system of which the commissioning proved more difficult than foreseen. This led to delays of up to 4 or 5 weeks in the payment of reimbursements. The situation now seems near normal.

Jean-Paul DISS, Pierre LAZEYRAS, Robert MUZELIER

LA CAISSE DE PENSIONS

(voir page 10)

GROUPE DE TRAVAIL DU CCP SUR LA GARANTIE DES PENSIONS

(Original français)

Le groupe de travail du CCP sur la garantie des pensions n'avance que très lentement dans ses travaux sur les différents aspects de la garantie des pensions jugés indissociables de la création de la Fondation en cas de dissolution du CERN.

Comme le CERN a dernièrement remboursé ses dettes envers la Caisse des Pensions, un problème important a été réglé. Bien sûr, il reste toujours les questions concernant

- le retrait d'un ou de plusieurs Etats membres,
- le maintien du niveau des prestations à verser par la Fondation,
- la préservation du pouvoir d'achat,
- l'assurance maladie des bénéficiaires de la Fondation.

Les travaux du groupe n'avancent pas vite. Les questions à traiter sont sensibles surtout dans le contexte actuel. En plus nous constatons peu d'enthousiasme de la part des titulaires actifs de l'Organisation pour ce sujet.

THE PENSION FUND

(see page 11)

SCC WORKING GROUP ON PENSION GUARANTEES

(Original French)

The CCP Working group on pension guarantees is advancing but slowly in its work on the different aspects of pension guarantees judged to be indispensable for the creation of a Foundation in the event of the dissolution of CERN.

With the recent repayment by CERN of its debts to the Pensions Fund, an important problem has been settled, but of course important questions remain:

- withdrawal of one or more Member States;
- maintenance of the levels of benefits to be paid by the Foundation;
- maintaining the purchasing power of the pensioners;
- health insurance for the beneficiaries of the Foundation.

Even though the Group's work progresses slowly, the questions to be addressed are sensitive, particularly in the present circumstances. However we find little interest in this matter on the part of active Fund members.

René BARTHELEMY, Edith DELUERMOZ

A PROPOS DES PENSIONS

UN PEU DE TOUT

1. Où en sommes-nous de notre recours devant le TAOIT ?

Dans notre précédent bulletin nous vous avons fait part de notre intention d'engager une procédure devant le TAOIT, en nous fondant sur la violation du principe de l'équité*. C'est maintenant chose faite : nous avons déposé notre requête au début du mois de mai, le CERN a répondu vers la mi-août et nous y avons répondu vers la mi-septembre. Nous attendons maintenant la réponse du CERN. S'il ne tarde pas trop, nous pouvons espérer une décision du Tribunal au début de l'année prochaine. Sinon il nous faudra attendre jusqu'en juillet 2007.

2. Sur les mesures prises par le Conseil du CERN

Pour rétablir l'équilibre financier d'une caisse **en déficit structurel**, il n'y a guère que deux mesures envisageables : augmenter les rentrées et/ou réduire les sorties, c'est-à-dire, dans le présent cas, augmenter les cotisations des actifs et de l'Organisation et/ou réduire l'adaptation des pensions. Le train de mesures préparé par le Conseil d'Administration de la Caisse consistait en un certain nombre de recommandations. En particulier l'une d'entre elles prévoyait une augmentation des cotisations des actifs (plus un point) et de l'Organisation (plus deux points), et une autre, la réduction de l'adaptation des pensions par rapport à l'inflation à partir d'un coefficient de réduction établi par l'Actuaire conseil de la Caisse lors de chaque étude actuarielle, c'est-à-dire une fois tous les trois ans. Pour l'instant, ce coefficient a été fixé à 82,5% de l'inflation, jusqu'à la prochaine expertise qui doit prendre place à la fin de cette année et dont les résultats ne seront connus qu'en 2007. Il a été appliqué au début de 2006 : nos pensions ont été adaptées de 82,5% d'une inflation de 1,2%, soit 0,99%.

Il est clair que les deux mesures recommandées (augmentation des cotisations d'une part, réduction de l'adaptation des pensions d'autre part) sont indissolublement liées si l'on veut maintenir la Caisse en équilibre. Or le Directeur général a demandé soit que l'on réduise la cotisation de l'Organisation (ce qui entraîne une même réduction de la cotisation des actifs), soit que les Etats membres augmentent le budget du CERN.** Néanmoins le Conseil du CERN a décidé de réduire de 79% l'augmentation des cotisations, sans modifier pour autant la réduction des pensions. Ceci, dans l'immédiat, peut nous paraître favorable. Mais attendons la suite !

3. Ce qui nous attend si nous n'agissons pas

Actuellement le coefficient d'adaptation des pensions par rapport à l'inflation est de 82,5%. Comme les résultats de la prochaine expertise actuarielle ne seront pas connus avant plusieurs mois, il est probable que ces 82,5 % vont être réutilisés pour l'adaptation des pensions au 1^{er} janvier 2007. Mais après ?

Pour que la Caisse soit remise en équilibre il fallait que les cotisations des actifs et de l'Organisation soient augmentées de 1 et 2 points respectivement, et que l'adaptation des pensions ne soit que de 82,5% de l'inflation. Comme on l'a vu ces deux éléments sont liés : si l'on réduit les ressources de la Caisse, à savoir les cotisations, il faut, pour en rétablir l'équilibre, diminuer ses charges, c'est-à-dire réduire l'adaptation des pensions. Aussi on peut s'attendre à ce que, pour 2008 et les années qui suivront, le coefficient de 82,5% baisse considérablement. Et ainsi, l'équilibre de la Caisse sera réalisé à environ 80% « sur le dos » des pensionnés !

4. Comportement de la Caisse au premier semestre 2006

Qui n'a pas été surpris par la récente évolution en dent de scie des marchés boursiers ? Ainsi le SMI a cédé près de 12% entre son pic du 9 mai et le 13 juin avant de se reprendre fin juillet. Trois thèmes

* Voir notre bulletin du Printemps 2006, page 13.

** Le coût de l'augmentation de deux points de la cotisation du CERN est inférieur à 1% de son budget annuel. Comparé au total des budgets des Etats membres, il est totalement négligeable. Nous nous abstenons de tout commentaire.

prévalaient sur les marchés du capital : une inflation rampante laissant présager une continuation de l'élévation des taux d'intérêts, le refroidissement conjoncturel des USA et la tension au Moyen-Orient seraient plutôt des arguments en faveur d'une baisse des taux. Quelle que soit la variante choisie, les perspectives à court terme étaient plutôt maussades pour les actions. De ce fait la performance du fonds a été médiocre et ne s'est élevée qu'à environ 0,5% soit 9 fois moins que sur la période équivalente de l'année dernière. Il faut dire que l'indice moyen des Caisses suisses, selon le Crédit Suisse ne s'est élevé qu'à 0.1% sur la même période.

Ce faible rendement n'a pas compensé la différence entre les contributions et les pensions versées et, de ce fait, la valeur nette du fonds au 30 juin 2006 avait baissé de 28MCHF par rapport à sa position au 31 décembre de l'année dernière. Espérons que la reprise de la bourse donnera de meilleurs résultats au second semestre.

5. Changeons de sujet : les impôts à Genève

Une nouvelle encourageante pour les contribuables genevois. A la mi-septembre le Conseil d'Etat a décidé de réintroduire l'abattement de 10% sur les pensions*. Il faudra bien sûr que le Grand Conseil l'approuve et que, comme il s'agit d'impôt, un referendum populaire l'avalise. Il est quand même raisonnable d'espérer que, à partir des revenus de 2007, les impôts cantonal et communal qui frapperont nos pensions seront allégés d'une manière non négligeable.

J.-F. Barthélemy – F. Wittgenstein

CONCERNING PENSIONS

A SURVEY (11 October 2006)

1 Our appeal to TAOIT

In our previous Bulletin we informed you of our intention of bringing before TAOIT an appeal based on the violation of the principle of equity. The appeal was lodged at the beginning of May. CERN replied mid-August and we responded mid-September. We now await a further response from CERN. If the affair is not too protracted, we may expect a decision early next year. Otherwise we shall have to wait until July 2007.

2. On measures taken by CERN Council

In order to re-establish the financial equilibrium of a Fund in structural deficit, just two measures can be envisaged: increasing the income and/or reducing the expenses. In our case this implies increasing the contributions of the active members of the Organisation and/or reducing pensions. The set of measures proposed by the Governing Board of the Fund contains certain recommendations. Notably one proposal foresees increases in the contributions of active members (+ one percentage point) and of the Organisation (+ two percentage points), and another proposal foresees a reduction of the adaptation of pensions with respect to inflation based on a coefficient established by the actuary of the Fund in each actuarial review, that is to say every three years. For the moment this coefficient has been fixed at 82.5% of inflation until the next review at the end of this year, of which the results will be known only in 2007. This coefficient was applied at the beginning of 2006: our pensions were adapted by 82.5% of 1.2%, that is, by 0.99%. It is clear that the two recommended measures (on the one hand an increase in contributions, on the other hand a reduction in the adaptation of pensions) are inseparably linked if the Fund is to remain in equilibrium. However the Director-General has insisted that either the contribution of the Organisation be reduced (which would necessitate a corresponding reduction in the adaptation of pensions), or that the Member States increase the CERN budget. Nonetheless Council has decided to reduce to 79% the increase in contributions, while leaving the adaptation of pensions unchanged. In the short term this may seem favourable for us, but let us wait to see what happens now!

* Il s'agit des pensions « qui commençaient à courir avant le 1^{er} janvier 1987 ou qui reposaient sur un rapport de prévoyance existant déjà au 31 décembre 1986 et qui commençaient à courir avant le 1^{er} janvier 2002 ».

3. If we do not take action

At the moment the coefficient of adaptation our pensions is only 82.5% of the inflation rate. As the results of the next actuarial expertise will not be known for some months, it is likely that this figure of 82.5% will be used again in adapting our pensions on 1 January 2007. And after that?

To restore the Fund to equilibrium it was necessary that the contributions of the active contributors and of the Organisation be increased by 1 and 2 percentage points respectively, and that the pensions adaptation be only 82.5%. As we have seen, these two elements cannot be separated: if the income of the Fund (contributions) is reduced, the outgoings (pensions) must likewise be kept down, that is, the adaptation of pensions must be reduced. In addition one might expect that for 2008 and following years, the coefficient of 82.5% will be considerably reduced. In his case the equilibrium of the Fund will be achieved with some 80% of the burden borne by the pensioners!

4. The Fund during the first half of 2006

Who could have anticipated the recent irregular behaviour of the stock markets? The stock market index lost some 12% of its peak value between 9 May and 13 June, before picking up at the end of July. Three factors dominated the markets: rampant inflation suggesting a probable continuation in the rise of interest rates, while a slow-down in the USA and the tense situation in the Middle East argued rather in favour of a lowering of rates. Whichever argument was favoured, the short-term outlook was not optimistic for stock markets. Thus funds exhibited mediocre performance and improved by only 0.5%; one ninth of the equivalent performance last year. Let us hope that the improvement in the markets will give better results in the second half of this year.

5. To change the subject: taxes in Geneva

Good news for Geneva taxpayers: mid-September the Conseil d'Etat decided to re-introduce the 10% reduction on pensions. The approval of the Grand Conseil is of course still awaited, and, since this is a matter concerning taxes, a popular referendum will be necessary. We may reasonably hope, however, for appreciable reductions in cantonal and commune taxes as from 2007.

J.-F. Barthélemy – F. Wittgenstein